



Visiter une maison par une agence je voudrais l'acheter en direct

Par **soso**, le **10/02/2010** à **16:00**

Bonjour,

j'ai visité une maison avec mon epoux par le biais d'une agence (j'ai signé un bon de visite). nous avons fait une proposition qui n'a pas été transmi au vendeur. pouvons nous passer directement par le propriétaire pour acheter la maison ?

aurons nous des problèmes par rapport à l'agence immobilière ?

merci de votre réponse

cordialement

Par **fif64**, le **10/02/2010** à **16:15**

"nous avons fait une proposition qui n'a pas été transmi au vendeur. "

- Bizarre, vous en êtes certain.

Concernant le fait de passer directement par le vendeur, même si l'agence n'a pas une exclusivité, c'est assez risqué de passer outre. Elle pourra vous chercher des noises, et même si les juridictions sont assez laxistes sur la validité d'un bon de visite et le droit du visiteur de passer hors agence, l'agence risque quand même de vous causer un certain nombre d'ennuis si elle l'apprenait.

Par **soso**, le **10/02/2010** à **16:19**

je sais que cela n'a pas été transmi, puisque j'ai téléphoner au vendeur.